

POLITIQUE ■ Les élus de Clermont Auvergne Métropole à l'épreuve, hier, des orientations budgétaires

La Métropole recherche les bons leviers

La construction d'un budget a tout d'une gageure. Et c'est encore plus vrai pour les collectivités, à l'heure du reconfinement et d'une crise sanitaire sans fin.

Pierre Peyret

pierre.peyret@centrefrance.com

Poursuivre les investissements ? Réduire les dépenses de fonctionnement ? Emprunter quitte à s'endetter ? Dans un mois, les élus du conseil métropolitain de Clermont Auvergne Métropole devront se prononcer sur le budget 2021.

Le rapport d'orientation budgétaire, qui s'est tenu hier, avait pour but d'évoquer la préparation de ce vote. « C'est le débat le plus important de la mandature », a insisté François Rage, premier vice-président. « Il va initier l'ensemble des actions à mener pour le reste de la nouvelle mandature. »

Surtout, comme l'a rappelé de manière synthétique Hervé Prononce, rapporteur et vice-président en charge des finances, il s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire marqué par un double confinement. Chiffres à l'appui. Des dépenses supplémen-



RÉSEAU 2025. Le projet de restructuration des transports en commun sera présenté le mois prochain et fera partie des principaux investissements du mandat en cours. PHOTO D'ARCHIVES RÉMI DUGNE

taires ont été engendrées par l'achat de masques, la participation à des fonds d'urgences destinés aux secteurs économiques ou encore des fonds de solidarité. Des dépenses en hausse et des recettes à la baisse liées aux fermetures d'équipements sportifs et

culturels, la moindre activité des parkings ou de la taxe de séjour.

Sans parler des pertes de fiscalité économiques, estimées à 5 millions d'euros pour 2021, puis 3 millions d'euros pour 2022. « Les exercices 2020 à 2022 s'annoncent particulièrement

tendus ». D'où un travail d'équilibriste à mener alors que la réalisation des projets les plus avancés fait partie des grandes orientations du budget 2021. Même s'il est encore trop tôt pour mesurer les effets de ce reconfinement.

Un trop-plein d'optimisme et une incertitude pointés du doigt par Julie Duvert et Éric Faïdy. « Il va falloir être prudent et faire preuve de sobriété », a insisté l'élue chamaliéroise. Quand son homologue LREM à Clermont-Ferrand s'interrogeait sur la pertinence d'un grand stade – « déjà voté », a tonné Olivier Bianchi – ou les retombées de la candidature à la capitale européenne de la culture – dont l'association Clermont-Massif Central 2028, son nouvel outil de portage, a été présentée hier.

Amortisseur social

Alors quels leviers actionner ? Réduire les investissements ? « Mortifère », pour François Rage, « la pire des solutions alors que les entreprises ont besoin d'aller chercher du chiffre », pour Jean-Pierre Brenas. L'élue du groupe Indépendant et Républicain piste davantage les dépenses de fonctionnement, « en réduisant le train de vie de la collectivité ». Mais sans sacrifier les services publics et les associations comme l'espère Marianne Maximi, élue du groupe

Clermont en commun - France insoumise. « Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Nous ne pouvons pas le brader, les collectivités doivent jouer leur rôle d'amortisseur social », insiste l'élue communiste Jean-Christophe Cervantes.

« Ce qui est rassurant, c'est que quand je vous écoute, j'entends des points de convergences sur l'analyse de la situation », s'est montré plus optimiste Olivier Bianchi.

Si la réponse, pour le président de la Métropole « ne sera ni toute blanche, ni toute noire », la présence à l'ordre du jour, hier, de la concertation préalable aux futures lignes de transports en commun, ainsi que le soutien au futur Learning center de l'Université Clermont Auvergne témoignent de la volonté de maintenir un haut taux d'investissement. « Les impôts et la dette sont des leviers qu'il faut pratiquer avec doigté ». Et, côté imposition justement, si la question n'est pas d'actualité pour 2021 ou 2022, ce levier-là pourrait vite être actionné par la suite. ■



Transports en commun

« Un nouveau souffle » pour les bus de la T2C

Lancé vendredi dernier, le projet « InspiRe » vise à intégralement repenser le réseau de bus de la T2C.

Comment prendra-t-on le bus en 2025 ? Vaste question à laquelle Clermont Auvergne métropole, le SMTC-AC et la T2C apportent une réponse avec le projet « InspiRe ». Il vise à repenser le réseau de transports en commun de la T2C, en lui donnant « un nouveau souffle ».

Concrètement, ce projet vise à proposer 20 % d'offres de transport supplémentaire. Dans le détail, ce sera un million de kilomètres supplémentaires sur des lignes B et C intégralement repensées et un million de kilomètres en plus sur l'ensemble du réseau de bus de la T2C. Les trois porteurs de ce projet tablent sur une augmentation de 50 % de la fréquentation.

Une refonte quasi-intégrale du réseau

Ce sont d'abord les lignes B et C qui seront concernées par ce projet « InspiRe ». Des Bus à haut niveau de service (BHNS) circuleront sur ces deux lignes alors qu'initialement un tramway était prévu. Pas de tramway ou presque... « Ces deux BHNS seront à la hauteur de la qualité de la ligne de tram, c'est-à-dire un bus toutes les six minutes et vingt heures de service par



Le projet « InspiRe » va totalement bouleverser le réseau de bus de la T2C.

Photo : Benjamin CHERASSE.

jour, entre 5 h et 1 h du matin », explique François Rage, président du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC). Rallongées, ces deux lignes sont prévues pour mesurer 27 kilomètres et traverseront directement sept communes (*).

Ces deux futures lignes s'inscrivent dans une démarche de protection de l'environnement. Le SMTC-AC a fait le choix de véhicules à zéro émission. Concrètement, ce sont soit des bus électriques, soit des bus à hydrogène qui circuleront sur ces lignes. À côté, des aména-

gements cyclables sont également envisagés sur la quasi-totalité des 27 kilomètres de ligne. « Cela permettra un partage de l'espace public », précise François Rage. Enfin, plus de 1 000 nouveaux arbres seront plantés dans le cadre de ce projet.

Toutefois, « ce projet va au-delà des simples lignes B et C puisque c'est une restructuration de l'ensemble du réseau », déclare Blandine Gaillot, présidente de la T2C. Ainsi, la T2C songe à renforcer la desserte à l'est de la Métropole, vers Lempdes et Pont-du-Château. Elle pense aussi à une façon de capter



les flux de circulation au sud-ouest de la Métropole et réfléchit « à la création d'un lieu d'échange route-transport en commun pour les usagers de la RD 2089 ». Cependant, « il ne s'agit que d'une première esquisse sur laquelle les équipes de la T2C travaillent », précise la directrice de la T2C.

L'objectif est que chaque commune du territoire soit à 30 minutes du cœur urbain et que chaque usager soit à 30 minutes de lieux essentiels comme les hôpitaux, les gares ou les lycées.

Ce projet « InspiRe » de refonte du transport public métropolitain devrait coûter entre 240 et 280 millions d'euros, répartis entre Clermont Auvergne métropole et le SMTAC. Le SMTAC assumerait 59 % de cet investissement, soit entre 142 millions et 165 millions d'euros, pour financer les infrastructures pour les bus, le dépôt et le matériel roulant. De son côté, Clermont Auvergne métropole devrait prendre en charge les 41 % restants, soit entre 98 millions et 115 millions d'euros, pour l'aménagement urbain.

La parole aux usagers

Ce projet « InspiRe » est prévu pour être mis en service

au début de 2026. Les travaux devraient s'échelonner sur trois ans, de 2023 à 2025, après l'enquête publique qui devrait avoir lieu début 2022. Avant tout cela, une phase concertation publique est prévue au début 2021.

Pourtant, tout semble déjà ficeler dans ce projet « InspiRe ». « Il fallait un début de tracé afin de prendre en compte un certain nombre de données comme comment rejoindre Le Brézat et La Pardieu ou rejoindre les lycées », déclare Olivier Bianchi, maire de Clermont et président de Clermont Auvergne métropole. « La concertation sera là pour renforcer ces propositions », ajoute Blandine Gaillot.

Rien n'est donc encore décidé. Clermont Auvergne métropole, le SMTAC et la T2C veulent donner la parole aux usagers. Du 11 janvier au 31 mars 2021, une large concertation publique sera organisée, à laquelle les habitants de la Métropole et l'ensemble des usagers des transports en commun de la T2C sont invités à participer, via notamment un dossier et un registre d'observation consultable au siège de la Métropole ou le site Internet de la Métropole.

K. L.G.

(*) Aulnat, Aubière, Chamalières,
Clermont-Ferrand,
Courmon-d'Auvergne,
Durtol et Royat.

EN ANGLETERRE UNE VARIANTE DU VIRUS
IMPRÉVISIBLE ET HORS DE CONTRÔLE



04 JAN 2021

Clermont-Ferrand choisit le BHNS pour agrandir son réseau

[SuivreFavoris](#) Réagissez !
PARTAGER



Clermont-Ferrand

Le tramway de la ligne A vient tout juste de fêter son premier anniversaire, que la métropole de Clermont-Ferrand a annoncé en décembre un nouveau réseau à l'horizon 2026. Le projet, baptisé InspiRe, commencera par une phase de concertation, qui s'ouvrira le 11 janvier et durera jusqu'au 31 mars.

Deux nouvelles lignes structurantes sont prévues, les lignes B et C, sur lesquelles le réseau de bus devrait "rabattre" les usagers. Leur particularité ? Ce seront des bus à

haut niveau de service (BHNS), et non pas des tramways comme sur la ligne A. « *C'est un choix de bon sens. Le projet InspiRe coûtera 280 millions, pour 27 kilomètres de lignes qui desserviront les écoles, les facultés, les pôles économiques, culturels, l'aéroport, la gare SNCF, etc.* », explique Olivier Bianchi, le président de Clermont Auvergne Métropole.

InspiRe desservira 70 000 habitants de la métropole, 43 % des emplois et un tiers de ses étudiants. L'offre du futur réseau sera augmentée de 20 %, répartie entre 1 million de kilomètres supplémentaires chaque année sur les lignes B et C et 1 million sur le reste du réseau de bus urbain.

L'objectif est ambitieux : il s'agit d'augmenter la fréquentation des transports en commun de 50 % et de faire baisser l'usage de la voiture. Car aujourd'hui, 73 % des déplacements domicile-travail se font en voiture. À terme, chaque commune de la métropole sera à 30 minutes du cœur urbain et chaque habitant à 30 minutes des services essentiels. L'amplitude horaire des lignes des BHNS sera de 20 heures par jour, de 5 h à 1 h, et la fréquence fixée à 1 bus toutes les 6 minutes. Les BHNS devraient pouvoir circuler à la vitesse de 20km/h en moyenne, et garantir ainsi des temps de trajet équivalents à la voiture.

Le projet inclut également une refonte de l'espace urbain, de "façade à façade", avec la plantation de 1 000 arbres. De plus, une piste cyclable courra le long des lignes de BHNS afin de proposer « *la perspective d'une métropole plus accessible à tous et plus respectueuse de l'environnement* », explique le document de présentation du projet.

Dans le même esprit, les BHNS seront à zéro émission, même si le choix du matériel n'est pas encore arrêté. « *Ce pourrait être de l'électrique ou de l'hydrogène ou une autre technologie à venir* », précise François Rage, président du SMTC et premier vice-président de Clermont Auvergne Métropole. « *L'appel d'offres que nous avons lancé est très ouvert afin d'avoir un plus grand choix. Nous avons fait des visites à Pau et à Lens, par exemple, pour découvrir leur matériel* », ajoute-t-il. L'achat de matériel représentera 15 % du budget total et le nouveau dépôt, 11 %. Quant à l'aménagement de la voirie pour les BHNS, il concernera 31 % du budget.

Les travaux devraient débuter en 2024, pour une mise en service en 2026.

Yann Goubin



CADRE DE VIE

PROJET INSPIRE

MUTATION DU RÉSEAU DE TRANSPORTS DE LA MÉTROPOLE

« InspiRe, un nouveau souffle pour nos mobilités », c'est le projet lancé par la Métropole et le SMTC-AC pour transformer le réseau de transports du territoire d'ici 2026. Un projet dans lequel la population sera concertée.



Cinq ans, c'est le délai fixé par la Métropole et le SMTC-AC pour réaliser la mutation du réseau de transports de l'agglomération clermontoise. InspiRe s'articule autour de la création de deux lignes à haut niveau de service, les lignes B et C avec, entre autres, la mise en circulation en site réservé de nouveaux bus à énergie propre. Le projet InspiRe prévoit aussi une réduction des temps de parcours, plus de ponctualité, de confort et de sécurité sur l'ensemble du réseau et l'hypercentre clermontois à moins de 30 min de n'importe quel centre-bourg de la métropole. À côté des transports en commun, piétons et cyclistes ont une place prépondérante dans les réflexions de transformation. Sur les lignes B et C, en lien avec le schéma cyclable de la Métropole, des aménagements spécifiques sont ainsi programmés. InspiRe sera également l'occasion de repenser et de réaménager de nombreux espaces, places et lieux de vie.

Haut niveau de service pour les lignes B et C

Les lignes B et C constituent la colonne vertébrale du projet InspiRe. En augmentant les performances de ces deux lignes, la Métropole et le SMTC espèrent doubler leur fréquentation. Cela passe par une circulation en site propre partout où cela sera possible pour des bus de 18 mètres de long à énergie propre et roulant à une moyenne de 20 km/h, permettant une fréquence de 6 à 8 minutes sur une amplitude horaire de 5 heures à 1 heure du matin.

La ligne B (Royat / Stade Marcel-Michelin) pourrait être prolongée jusqu'à Aulnat Saint-Exupéry et la ligne C (Durtol / Cournon-d'Auvergne). Le bus à haut niveau de service (BHNS), ce sera des temps de parcours moins longs, plus de ponctualité, des informations en temps réel, des distributeurs sur les quais et le wifi à bord.

Grande concertation, la parole aux habitants

Pendant toute la durée du projet les habitants seront concertés. Objectif : que les usagers et futurs usagers soient pleinement intégrés au projet de restructuration du réseau de transports en commun. Les habitants des 21 communes de la Métropole et des 23 communes sur lesquelles intervient le SMTC-AC pourront participer, dès le 11 janvier sur inspire-clermontmetropole.fr

Coût estimé : 280 MC HT

Durée : 5 ans, en concertation avec les usagers

Les lignes B et C en chiffres :

- 27 km de long pour un quart de la population desservie
- 1/3 des étudiants de la métropole
- 40 % des emplois
- 11 000 à 12 000 usagers chacune aujourd'hui, le double demain